



Adhérent à l'Union des Journaux d'Entreprise de France.

Imp. J. Girol, Schirmeck

Gérant : J. KLEINKNECHT

"Contacts"

N° 139

1er Trimestre 1964



REVUE DES
ETABLISSEMENTS STEINHEIL-DIETERLEN
G. Marchal Fils
ROTHAU (Bas-Rhin)



ÉDITORIAL

1964 a bien commencé pour Steinheil : d'abord parce qu'il est toujours agréable d'entrer dans une nouvelle année après quelques jours de vacances, exception faite des services d'entretien, d'expédition et de facturation qui eux, n'ont pu profiter en même temps que nous-mêmes, de cette 4^e semaine. Ensuite, le retour en force, au lendemain du 1^{er} janvier nous a permis de faire un démarrage très efficace puisque toutes les machines se sont mises à tourner dès les premières heures et le soir même, la production était normale. C'est un beau succès d'organisation car la reprise d'activité d'une usine pose toujours beaucoup de problèmes.

En dehors des records de production qui ont été encore tout récemment battus, Steinheil a connu en ce début d'année, une période faste sur le plan prestige.

En effet, une émission nationale de télévision, consacrée à la lingerie féminine, nous a montré beaucoup de modèles de chez nous et nos qualités de Steinvoile et de Venise, en particulier, étaient bien mises en valeur. Nos dessins, facilement identifiables, étaient aussi présentés comme la tendance nouvelle de l'été 1964.

Depuis, les magazines hebdomadaires de grande diffusion ont reproduit une partie de notre collection et pendant la période de blanc, les magasins parisiens ont fait beaucoup de présentations dans nos tissus.

Aucune de ces faveurs, est-il besoin de le dire, n'avait été sollicitée par nous, et notre surprise est d'autant plus agréable. Voilà qui est bien fait pour nous réjouir quand on sait en outre que sur le nombre de pantalons vendus en France, une proportion de plus en plus grande est fabriquée avec des poches Steinheil, surtout en nylon tissé et en maille bloquée.

Mais de toutes ces bonnes nouvelles, n'en concluez pas que nous pouvons maintenant « dormir tranquilles et nous reposer sur nos lauriers ». C'est exactement le contraire qu'il faut faire. Restons bien éveillés, prêts à affronter tous les périls, attentifs à tout ce qui se fait autour de nous. Sachons prévoir les évolutions suffisamment à temps pour les contrôler et les exploiter, en un mot, faisons mieux que les autres, donc une **meilleure collection de lingerie et de meilleures qualités de poche**.

C'est seulement ainsi que notre Société pourra s'assurer pour l'avenir la place qu'elle mérite et qu'elle doit gagner de haute lutte au milieu d'une industrie textile encore en pleine évolution, où les faibles sont par avance condamnés.

Pour cela, d'importants changements se feront dans nos usines en 1964 et votre surprise sera grande, peut-être même dès la rentrée des vacances d'été. Evidemment, une fois de plus, pour mettre en place ces énormes machines, il faudra bâtir et monter le matériel dès le mois d'août. Comme toujours, c'est l'atelier central qui sera le maître d'œuvre pendant cette période ; d'ores et déjà nous lui souhaitons bon courage.

Y. M.

Nos Fêtes

N'étant nullement question de rompre avec le passé, cette année encore le Personnel de notre Société a connu les joies que nous apportent Noël... et la fin d'année.

Les différentes fêtes qui ont eu lieu dans le cadre de l'entreprise ont connu un réel succès. Dans la région on se plaît à reconnaître l'ambiance particulière qui règne chez nous à l'occasion des manifestations de fin d'année. Il semble aussi que les réunions organisées dans certains services n'ont pas manqué de charme...

Toutes ces fêtes ont été marquées du dynamisme de tous ceux qui les ont organisées et y ont participé. Elles ont été à l'image de notre activité industrielle.

ALLOCUTION de Monsieur Jean KLEINKNECHT

Après avoir salué les personnalités et le Personnel des Etablissements qui avaient tenu, par leur présence, à honorer les nouveaux Médailleurs, et remercié les organisateurs de cette manifestation, Monsieur Jean Kleinknecht, Président Directeur Général, fit le bilan de l'activité industrielle pour l'année qui s'achève.

Notre Président a surtout mis l'accent sur les efforts réalisés dans le domaine des implantations de nouveaux matériels de production, des transformations de machines et des nouvelles constructions, tout en précisant dans le détail les raisons qui avaient motivé les changements intervenus : se maintenir et affermir les positions Steinheil sur le marché pour mieux assurer les lendemains.

Monsieur Kleinknecht a souligné combien il était indispensable que notre outil de travail soit manié par un Personnel qualifié et ayant le souci de la qualité.

Après avoir salué le succès des activités de jeunes, Monsieur Kleinknecht souhaita au Personnel de bonnes vacances, une belle fête de Noël et présenta ses vœux pour la nouvelle année.



MONSIEUR BOULANGER, SOUS-PRÉFET DE MOLSHEIM A PRÉSIDÉ LE NOËL DU PERSONNEL



Après l'allocution de Monsieur Jean Kleinknecht, Président Directeur Général, Monsieur le Sous-Préfet a remis la Médaille d'Honneur du Travail à 30 membres de notre Société.

Dans son discours, Monsieur Boulanger nous a montré combien il connaissait les problèmes de l'industrie, et du textile en particulier, et n'a pas manqué de situer concrètement la place que tient Steinheil dans l'activité économique de notre pays.

CONCOURS TOUJOURS AUSSI FIDÈLE DES SOCIÉTÉS

Précédant la partie officielle de remise des Médailles, La Bruchoise, devant le parvis du Royal, accueillait les invités de Steinheil et le Personnel de la Société. De l'avis unanime, les cors de Monsieur Schneider sont plus appréciés en plein air.





La Fanfare de Rothau a eu l'insigne honneur d'ouvrir le ban.

Aliénée de plusieurs musiciens, par suite d'une épidémie de grippe, notre ami Denis Pflaum avait les plus grandes craintes d'interpréter, avec ses musiciens, une musique de qualité.

Nous ne pourrions dire si les présents ont joué pour les absents, mais nous pouvons affirmer que la Fanfare de Rothau est certes loin d'avoir démerité.

Avec ses 17 musiciens elle eu le mérite de nous « régaler ».

Le spectacle devait commencer, cette année, par un court métrage tourné au camp de Vallouise. Ce film a eu le mérite de nous faire vivre, dans le détail, non seulement la vie de camp, mais également cette région baignée par la Durance et tous les circuits effectués par les 70 campeurs du Camp de la Bruche.

Il a été le meilleur témoin de ce qui se réalise maintenant chez Steinheil dans le cadre des activités sociales.



Succédant au film, la Chorale « A Coeur Joie », s'est présentée sur le podium après avoir « envahi » la salle du Royal.

En effet, plus d'un invité s'est inquiété de savoir d'où venait cette « Jeunesse ».

La Chorale, importante par son effectif, n'a pas déçu en qualité. Le concert commencé avec des chants modernes s'est terminé par un Noël catalan et un autre morceau dynamique, toujours dans le style de la Nativité.



La Compagnie du Masque nous est revenue cette année dans une gamme de variétés.

Sans doute son spectacle a été très différent de celui de l'an dernier et il faut bien le dire, dans un style encore peu connu par le public bruchois.

Mais il faut évoluer, toujours voir du nouveau, c'était bien pour cela que cette année la Compagnie du Masque avait présenté des variétés avec une série de mimes pour lesquelles les connaisseurs n'ont pas manqué de reconnaître le talent des artistes.

Une fête de Noël ne se conçoit pas sans la participation du Club des Mandolinistes, que dirige Monsieur Edmond Cuny.

Toujours plus jeune, le « Sourire de la Bruche » avait consacré de nombreuses et longues répétitions pour sa participation au Noël Steinheil.

Les mandolinistes ont clôturé brillamment 1963.



NOS MÉDAILLÉS



MEDAILLE D'OR (45 années de service)
Madame **COQUELIN** Louise (à titre posthume)

MEDAILLE DE VERMEIL (35 années de service)

Monsieur **BONOMETTI** Hermenegilde
Monsieur **CLAULIN** Joseph
Monsieur **FOND** Etienne
Monsieur **HOUGNON** Armand
Monsieur **KERN** Paul
Monsieur **KRANZ** Léon
Madame **MARCHAL** Elise
Madame **PAQUET** Juliette
Mademoiselle **RINGUE** Andrée
Madame **SAYER** Annette
Monsieur **SCHARSCH** Ignace
Madame **SCHNEIDER** Marthe
Monsieur **TROTZIER** Léon
Monsieur **VALENTIN** Albert

MEDAILLE D'ARGENT (25 années de service)

Madame **BACHER** Eugénie
Monsieur **BECHTOLD** Alfred
Monsieur **BOHY** Henri
Madame **BOLLE** Marthe
Madame **CONEDERA** Hélène
Madame **ELI** Berthe
Monsieur **FELDER** François
Madame **GERMAIN** Irma
Monsieur **HAZEMANN** Georges
Monsieur **HISLER** Henri
Mademoiselle **HOULNE** Hélène
Monsieur **KIENNEMANN** Henri
Monsieur **MARCHAL** Roger
Monsieur **TROTZIER** Charles
Monsieur **WEINMANN** Alfred

DÉLIRE AVEC *Guignol* !!

Ce n'est pas pour demain que « Guignol » perdra la sympathie des enfants de chez nous.

Il est encore revenu en 1963. Il est attendu pour 1964.

« Guignol de France », animé par Monsieur Zilliox ne manque pas de dynamisme. Il sait faire réagir les enfants en fonction du bien, de la justice.

Le numéro de clowns qui a suivi a été préféré à la prestidigitation.

Quant au Père Noël, il a débarqué cette année avec sa guitare. Il évolue, lui aussi, avec son temps...

Un comptoir bien achalandé devait combler 623 enfants du Personnel Steinheil.



AVEC LES RETRAITÉS

Salle comble. Une excellente ambiance dès le départ, ce qui a facilité la tâche de Monsieur Henlé pour donner le coup d'envoi. Son éloquence et ses « bonnes blagues » ont provoqué des éclats de rires difficiles à calmer...

Pour la première fois, il avait été fait appel à Pierre Mercier, fantaisiste à ses heures, qui a été à la hauteur de sa tâche. Personne n'en doutait d'ailleurs, mais nous ne pouvions pas prévoir un tel succès.

A tour de rôle, Pierre Mercier et les mandolinistes ont tenu la scène pendant près de 3 heures, ce qui paraît être un record. Il y a eu, bien sûr, le traditionnel goûter que les Retraités aiment partager entre « anciens », accompagné de cet excellent vin chaud préparé par Madame Ritter.

Dans le courant de l'après-midi, Monsieur Jean Kleinknecht était venu présenter ses vœux et ceux de la Société.

La fête des Retraités devait clôturer les manifestations de fin d'année dont l'organisation et le service ont été assurés par Madame Koeniguer et les membres du Club des Jeunes à qui nous adressons nos compliments.





NOUVELLES...

Bureau Central

Ainsi que la coutume le veut depuis quelques années, le personnel du bureau central a fêté Noël au soir du 23 décembre après l'arrêt du travail.

En effet, avec la participation de chacun et l'organisation de cette soirée assurée par le Service Commercial, le personnel cadre et employé de tous les services s'est retrouvé à cette petite fête où les propos professionnels ont disparu pour faire place à des discussions de toutes sortes et à des histoires drôles.

Monsieur Beltzung a ouvert cette petite soirée par une allocution, et a souhaité un joyeux Noël et une bonne année à tout le personnel.

Quelques instants plus tard, Monsieur Kleinknecht a également pris la parole, a remercié les organisateurs de cette petite fête et nous a renouvelé ses vœux pour l'année qui s'annonce.

Disons que cette soirée fut très réussie et que chacun a pris un réel plaisir à y participer.

Nous ne voudrions pas terminer ces quelques lignes sans remercier les personnes qui ont préparé tous ces petits plats. Encore merci Mesdames, et de l'avis unanime, à l'année prochaine pour apprécier vos délicieuses quiches.

Sylvain Fond

Nous avons appris la promotion de Monsieur Horter dans l'ordre des Palmes Académiques, au titre d'officier. « Contacts » lui adresse nos respectueuses félicitations.

★

C'est décidé ! La Fanfare de Rothau va renouveler ses uniformes. Il faut bien suivre le standing musical...

★

Les Mandolinistes ont constitué une société dont les statuts ont été déposés. Les musiciens du « Sourire de la Bruche » ont élu leur Comité dont Monsieur Jean Kleinknecht en est le Président, Monsieur Robert Lédig le Vice-Président, Monsieur Ohrel le Secrétaire, Monsieur Gérard Charlier le Trésorier.

★

Les Paroisses de Rothau, à l'occasion des fêtes de Noël, ont organisé diverses manifestations récréatives.

Les Jeunes de la paroisse protestante ont donné un spectacle de Noël au Foyer paroissial, tandis que les Coeurs Vaillants et les Ames Vaillantes montaient sur les planches du Relais de la Bruche. Des deux côtés, on n'a pas oublié les gens âgés.

★

Il est rappelé qu'un Ciné-Club fonctionne au Foyer protestant de La Broque et de Rothau. Les projections sont annoncées. Nous ne saurions trop recommander la valeur éducative d'un ciné-club.

★

Un Foyer de Jeunes a été ouvert à Fouday. Les aménagements ont été réalisés par les jeunes eux-mêmes. C'est une excellente initiative qui devrait être renouvelée dans d'autres villages.

Il n'en reste pas moins vrai que l'utilité d'une maison centrale se fait sentir. Peut-être verrons-nous cet été l'ouverture du « Foyer d'Amitié Internationale ».

... et d'ailleurs

Filature de la Renardière

Ce dernier trimestre de l'année 1963 a été, si l'on peut s'exprimer ainsi, assez calme en Filature. Il ne faut tout de même pas croire qu'à l'approche de l'hiver les « Renards » s'endorment dans leur terrier. Non ! Bien loin de là ! Le travail continue comme les autres mois, tout le personnel est aussi « ardu » à la tâche, mais il nous semble que pendant ce trimestre nous n'avons pas eu à noter quantité de changements d'ordre technique ou mécanique.

Nous pouvons cependant signaler « la disparition » de notre bonne vieille horloge pointeuse. Malgré tous ses efforts pour se maintenir à l'heure, nous avons dû nous résigner à nous en séparer. Mais ce regret a été vite atténué par sa remplaçante, une horloge très moderne qui nous donne entière satisfaction.

Une climatisation plus homogène dans certains secteurs des continus est

en cours, des études ont été faites à ce sujet et aboutiront, paraît-il, à une heureuse modification.

Nous notons le départ au service militaire de Francis Kiennemann (qui a déjà fait parvenir de ses nouvelles). Il se trouve en ce moment en garnison à COLMAR. Nous lui envoyons les meilleurs souvenirs de tous ses camarades et chefs de la Renardière.

Les uns partent, d'autres reviennent, ce qui est le cas pour Bernard CABIDU et Roger CHARPENTIER qui ont repris leur travail en tant que rattaché sur les continus à filer.

Nous ne voulons pas terminer cette petite « Rubrique » sans présenter à la Direction des Ets Steinheil-Dieterlen, nos remerciements pour la gratification de fin d'année qui a été allouée.

Avec nos vœux de bonne année à ceux qui sont absents, c'est-à-dire aux militaires et aux malades.

Monique Voegelé.

Tissage du Martinet

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès de Monsieur Henri VONIER, survenu le 1.1.1964. Monsieur VONIER travaillait comme graisseur au Tissage du Martinet depuis le 30.10.1962.

Tissage du Martinet (suite)

L'année 1963 s'est passée avec une rapidité effrayante. Il y a eu beaucoup de travail. Nous avons dû faire face à une foule d'obstacles sur le plan de la fabrication... mais nous sommes sortis en vainqueurs !

Nous avons dû nous adapter à de nouveaux articles et nous aurons probablement cette année encore l'occasion de montrer ce que nous sommes capables de faire avec notre matériel.

Pour nous, l'avenir est une question de confiance et de persévérance. Il n'y aurait pas de sécurité dans l'abandon de notre énergie.

Tissage de La Claquette

DE LA FILATURE AU TISSAGE

Le fil est apporté de la filature au tissage sous forme de bobines de dimensions et de formes diverses selon les matériaux appelés à les employer.

Le bobinage, premier stade du cycle de tissage, vise alors à remettre ce fil sur des supports de plus grandes dimensions, cependant qu'un purgeage judicieux permet l'élimination des parties faibles et anormales du fil ayant échappé à la bonne fabrication de la filature.

L'ourdissoir ensuite enroule sur un grand cylindre de bois ou de métal, une nappe de plusieurs centaines de fils, chacun d'eux étant issu d'une bobine placée sur un ratelier vertical qui se trouve derrière la machine.

C'est l'assemblage de telles nappes que l'on réalise à l'encollage ces nappes passent dans un bac de colle fluide à l'amidon avant leur assemblage définitif sur un rouleau de tissage. Le séchage rapide des nappes de fils est réalisé à une température de 90° à 100°. Cet enrobage du fil par la colle légère lui permet de mieux subir l'épreuve du tissage.

C'est que le tissage demande au fil de coton un effort : le fil de trame (ou duite) passe entre deux nappes de fils de chaîne alternativement levées et baissées. Chaque fil de chaîne est en effet passé dans le maillon d'une lisse qu'il suffira de lever ou de baisser pour provoquer le mouvement de levée ou de rabat du fil, mouvement individuel ou en groupe de fils selon que la commande sera faite par lames ordinaires « par ratières » (petits motifs) ou par « jacquard » (grands motifs).

Steinheil devra faire face à de nouvelles difficultés pour produire et vendre dans des conditions satisfaisantes. Que la réputation de notre Maison ne nous fasse pas oublier que nous ne sommes pas les seuls à présenter une belle collection et que la qualité dans le tissage — tout comme à la filature — a autant d'importance que celle des ateliers de finition.

Le Personnel du Tissage du Martinet remercie la Direction pour la gratification de fin d'année.

Paul Kern

Le fil de trame se dévide d'une canette, sorte de petite bobine allongée placée dans la navette qui est animée d'un mouvement alternatif de gauche à droite et de droite à gauche. Chaque fois que la navette change de sens, les fils de chaîne se partagent en deux nappes nouvelles laissant le passage à la navette.

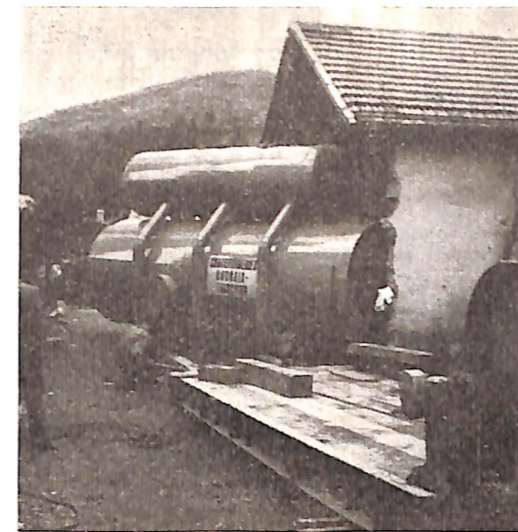
Ces fils de chaîne, pour être répartis très régulièrement sur la largeur du tissu sont passés dans les dents d'un peigne. C'est celui-ci qui, après le dévidage de la trame, frappe sur la « duite » ainsi dévidée et l'amène au niveau de la précédente. On conçoit que ces opérations rapides fatiguent, dans une certaine mesure, le fil de chaîne, et c'est pourquoi elles exigent de sa part une certaine résistance.

Pour vaincre toutes ces difficultés et produire dans de bonnes conditions de prix de revient et de qualité, le tissage de coton requiert à la fois le concours d'une main-d'œuvre experte et qualifiée et d'un matériel important et coûteux.

Pour une marche rationnelle de l'ensemble il importe alors au tissage de n'utiliser qu'une matière qui soit parfaitement préparée à ce travail. C'est pourquoi les appareils de contrôle de la matière, au cours du cycle de sa transformation se sont multipliés en vue de laisser dans la fabrication la part la plus faible possible à l'empirisme et au hasard.

Ce triomphe de la science sur le comportement naturel de la fibre de coton est un reflet du progrès de la vie industrielle moderne.

Tissage de La Claquette (suite)



Manutention

Il y a quelques jours, à l'occasion du nouvel an, la R. T. F. avait demandé l'avis de diverses personnes au sujet des vœux de bonne année. A part l'un ou l'autre misanthrope, tout le monde était d'accord pour approuver cette bonne et vieille coutume.

Et il est réconfortant de voir à l'usine chacun et chacune échangeant ses meilleurs vœux au lendemain du nouvel an, et hormis l'un ou l'autre caractère aigri (je pourrais les compter sur un doigt et demi) tous se sont presque embrassés à quelque échelon que ce soit. C'est une preuve de plus que nous nous sentons tous frères et que nous avons gardé en notre cœur le message de paix venu de l'humble crèche de Bethléem.

Après tous ces échanges de vœux quelques-uns eurent bien du mal à retrouver leurs machines, car dans certaines salles, les mécaniciens de l'atelier central avaient fait place nette par le vide. Ils avaient, avec l'aisance que nous leur connaissons, déménagé l'une ou l'autre machine, telle une sècheuse (la deuxième en six mois) deux calendres et d'autres babioles de ce tonnage.

Nos huit jours de « vacances de neige » leur avaient suffi pour se jouer

NOUVELLES BREVES

— Depuis le mois de décembre nous possédons une nouvelle liaison téléphonique bien améliorée avec les services de La Claquette : Elle est la bienvenue car nous l'attendions depuis fort longtemps.

— Par — 10° à l'extérieur, et pas de chauffage, c'est dans ces conditions que durent travailler les ouvriers de La Claquette, la chaudière nous ayant subitement lâchés, heureusement pour peu de temps. Pourvu que cela ne se reproduise plus !

— Nous apprenons de bonnes nouvelles de la part de Monsieur Lacquener. Malgré une sérieuse intervention, « Mimile » a conservé son sourire. Que ses amis se rassurent, il est en excellente forme. Meilleurs vœux de prompt rétablissement Monsieur Lacquener et à bientôt.

de ces énormes engins comme de fétus de paille... A leur place nous assistons déjà au montage d'une magnifique rampe qui, à fin janvier, tirera plus d'une épine de plus d'un pied...

Pendant ce temps un caterpillar de quinze tonnes était en train de niveler un terrain vague attendant à la salle du marquage, préparant ainsi l'emplacement d'un nouvel atelier dont nous aurons l'occasion de parler prochainement.

Et pour défier la vague de froid qui nous valut plus d'une engelure au mois de décembre, nos maçons édifièrent, en un temps record, une aile à notre magasin, spacieuse salle chauffée dans laquelle notre magasinier se trémousse actuellement avec plus d'aise qu'un sultan dans son harem.

Ainsi, après une année 63 que nous avons terminée en profitant de quelques jours d'arrêt pour faire un sommaire mais très énergique nettoyage de salles, nous repartons gaillardement entamer les douze mois 1964, prêts à battre une fois de plus tous les records que jusqu'ici nous avons établis d'année en année.

Antoine Henlé

Boissons chaudes pour temps froid

VIN BLANC D'ORANGE

Pour 6 personnes : 1 bouteille de vin blanc sec - 1 orange - 25 morceaux de sucre - 1 petit morceau de bois de canelle. Faire griller dans un four chaud l'orange coupée en quartiers. Il faut environ 15 minutes pour que la peau soit bien grillée. Mettre l'orange ainsi préparée dans un pot avec le petit morceau de canelle, verser dessus le vin blanc porté à ébullition avec le sucre. Laisser infuser au chaud au moins une heure. Réchauffer juste avant de servir.

BAVAROISE AU CHOCOLAT

Pour une personne : faire fondre dans un peu d'eau une barre d'une tablette de chocolat de 250 grammes. Mélanger à la pâte obtenue 1 jaune d'œuf très frais, sucrer et remplir la tasse de lait chaud. Fouetter la bavaroise pour la rendre mousseuse.

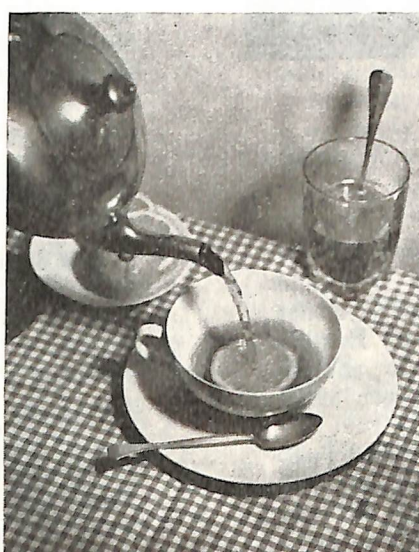
PUNCH A L'ANDALOUSE

Pour 4 personnes : presser le jus de 3 belles oranges et d'un citron. Mélanger les jus de fruits avec 1/2 litre de thé léger. Ajouter une orange coupée en rondelles. Mettre sur le feu. Juste avant l'ébullition, ajouter 125 grammes de sucre et un verre à bordeaux de rhum. Verser dans un bol à punch (ou un saladier de métal), mettre le feu. Servir dans des verres avec une rondelle d'orange.

THE AU RHUM

Préparer 3/4 de litre de thé assez fort ; verser dans l'infusion

250 grammes de sucre. Passer quand le sucre est dissout et ajouter quelques tranches de citron et 1/2 bouteille de rhum. Faire flamber et servir.



CIDRE CHAUD

Pour 6 personnes : faire bouillir une bouteille de cidre avec une orange piquée de 3 clous de girofle. Ajouter un filet de citron et sucrer à volonté (la quantité de sucre dépend du cidre utilisé). Servir bouillant.

LAIT A LA CHICOREE

Pour 6 personnes : mettre 2 cuillers à soupe de chicorée dans un litre de lait. Porter lentement à l'ébullition. Retirer la casserole du feu pendant quelques instants dès l'ébullition. Replacer sur le feu et faire donner un second bouillon. Filtrer et sucrer à volonté.

BAVAROISE AU THE

Préparer une infusion légère de thé, bien sucrée. Parfumer à l'eau de fleur d'oranger (1/2 cuillerée à café par tasse). On peut également couper cette infusion de lait.

VIN CHAUD A L'ORANGE

Pour 8 personnes : 1/4 de litre d'eau - 1 litre de bon vin rouge - 2 oranges juteuses - 250 grammes de sucre en morceaux - 8 rondelles d'orange. Frotter le sucre sur le zeste des oranges pour le parfumer. Le mettre dans l'eau bouillante. Ajouter ensuite le vin mélangé au jus des deux oranges. Laisser bouillir. Servir brûlant, avec une rondelle d'orange.

COCKTAIL AU MIEL

Pour une tasse : mettre dans le fond de chaque tasse 1 cuillerée à café de miel, 2 morceaux de sucre, une cuillerée de rhum. Remplir avec du lait bouillant (on peut également ajouter un jaune d'œuf fouetté à cette boisson très réchauffante).

GROG DIJONNAIS

Pour une personne : verser dans le fond de la tasse 1 verre à liqueur de sirop de cassis, quelques gouttes de fine champagne, et remplir d'eau bouillante.

GROG AU THE

Pour une personne : mettre dans la tasse de thé bien sucré une bonne cuillerée à soupe de vin rouge et une tranche de citron.

A PROPOS DE FROID

Les vêtements épais ne sont pas les plus chauds.

Entre deux lainages de même épaisseur, le plus chaud, c'est le plus léger (parce que le plus aéré). L'air qui se glisse entre les fibres de tissus forme une couche isolante aussi efficace que le tissu lui-même. C'est pour la même raison que les vêtements larges sont recommandés. Le burnous des Arabes les protège aussi bien du froid que du chaud.

Un remède de connaisseurs.

Voici un remède qu'emploient les montagnards pour guérir un rhume à son début : avant d'aller dormir, prendre une tasse de tilleul brûlant bien sucré addi-



Pas d'interdit contre les glaces.

Vous n'aurez pas froid aux pieds si . . .

Si vous glissez dans vos chaussures plusieurs « semelles » de papier et si vous prenez la précaution de porter des chaussettes et des chaussures suffisamment larges.

Pourquoi l'effort physique réchauffe-t-il ?

La machine humaine est comme une automobile: si elle travaille, elle s'échauffe et l'énergie nécessaire par n'importe quel effort musculaire n'est pas intégralement utilisée à produire du mouvement, les 3/4 se dissipent en chaleur.

Se retenir de tousser n'est pas mauvais.

Au contraire. Tousser irrite (surtout en cas de toux sèche) et mieux vaut se retenir le plus possible. Un truc : avaler lentement une petite gorgée d'eau sucrée.

Pas d'interdit contre les glaces.

Il ne nous viendrait pas à l'idée de manger une glace au coin d'une rue par moins 15°. Mais dans un appartement ou un res-



Se couvrir entièrement la tête avec un chandail.

tionné d'un verre de rhum. Se couler et couvrir entièrement la tête avec un chandail de laine (nouer les manches autour du cou pour qu'il ne se détache pas pendant la nuit). Le matin, le rhume doit avoir complètement disparu.

taurant bien chauffé, il n'y a aucune raison de ne pas manger de crèmes glacées (très riches en calories en hiver comme en été).

Défendez votre beauté contre le froid.

- Si le froid a tendance à couperoser votre peau, lotionnez soir et matin votre visage avec une infusion de tilleul tiède (15 g de tilleul pour 1 litre d'eau).
- Si vos mains rougissent sous l'action du froid, trempez-les une ou deux fois par semaine dans un bain d'eau bien salée.
- Un conseil d'esthéticienne : au lieu de votre crème de base habituelle, utilisez quand il fait froid une crème nourrissante ou un lait démaquillant gras.



L'effort physique réchauffe.

- La peau sèche provient souvent d'un mauvais séchage. Avant de vous essuyer les mains, massez-les avec un mélange d'eau de Cologne et de glycérine (en parties égales). Essayez ensuite.



Les accidents de la route

QUELQUES STATISTIQUES -

En France chaque année la route tue 10.000 personnes,
la route blesse 200.000 personnes.

Un français meurt toutes les heures par accident de la route.

- 60% des morts ont lieu dans l'heure qui suit l'accident
- 40% des accidentés sont automobilistes
- 40% des accidentés ont des véhicules à deux roues
- 20% des accidentés sont des piétons.

Ce bilan tragique laisse à réfléchir, et pour nous médecin, nous invite à vous donner quelques conseils pratiques sur la conduite à tenir en présence d'un accident grave de la route.

Une fois de plus nous distinguerons deux grands chapitres dans cet exposé.
Ce qu'il ne faut pas faire.
Ce qu'il faut faire.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE -

- 1) Evacuer rapidement et à tout prix un grand blessé dans une voiture quelconque. Les premiers soins sur place passent avant l'évacuation urgente.
- 2) Croire, malgré les apparences, que la victime est morte alors qu'elle n'est qu'en syncope.
- 3) S'occuper des blessés de 2e urgence tels que les comateux et les fracturés.
- 4) Faire de la respiration artificielle manuelle sur des lésions thoraciques ou abdominales.
- 5) Placer systématiquement un garrot sur une hémorragie qui ne nécessite qu'un pansement compressif et si le garrot a été rendu inévitable le desserrer toutes les demi-heures.
- 6) Laisser un blessé comateux assis, tête haute et fléchi au risque de le voir s'étouffer.

- 7) Extraire sans précaution un blessé emprisonné dans la carrosserie en le tirant ou en le tordant.
 - 8) Déplacer sans précautions un blessé grave en le portant par les membres.
- Mais me direz-vous quelle doit donc être l'action d'un secouriste et même des simples témoins dans de semblables circonstances ?

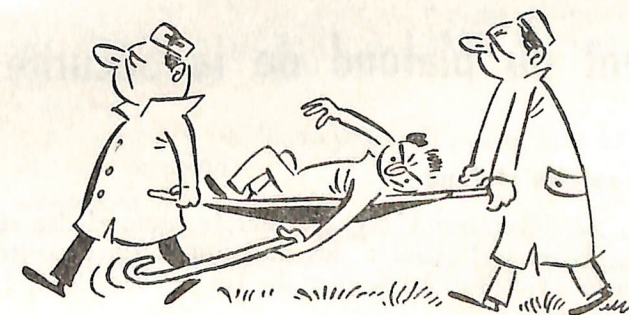
Ceci m'amène à vous assurer une fois de plus que la pratique du secourisme est de plus en plus nécessaire et que son enseignement doit se développer. Mais comme tous ceux qui me lisent ne seront pas tous des secouristes, je voudrais au moins leur donner des notions simples de sauvetage et ce sera le but de ce dernier chapitre.

CE QU'IL FAUT FAIRE -

- 1) En premier lieu faire alerter la gendarmerie qui se charge d'alerter elle-même l'ambulance et l'hôpital le plus proche.
- 2) Se souvenir qu'il n'y a que deux grandes urgences :
 - a) l'asphyxié
 - b) l'hémorragique.
 - a) Pour l'asphyxié qui ne respire plus on doit pratiquer le bouche à bouche après avoir débarrassé sa bouche et son pharynx des corps étrangers possibles (aliment, dentier, caillot de sang). Renverser **lentement** la tête en arrière en tirant **doucement** et en soulevant la mâchoire inférieure.
 - b) Se rappeler que 9 fois sur 10 le garrot est contre indiqué et peut être remplacé par un pansement compressif.
Si ce garrot doit être posé, il faut le placer correctement et ne plus y toucher.
- 3) Si l'on a à faire à un blessé dans le coma il convient de le coucher sur le côté, tête basse et calée, un genou fléchi pour le rendre stable, enfin de desserrer ses vêtements, col, cravate, ceinture, pour ne pas gêner la respiration.
- 4) Pour extraire un blessé d'une voiture il faut plusieurs personnes, il convient de le sortir dans la position où il se présente, en évitant toute torsion de l'ensemble crano vertébral. Il faut respecter les courbures du dos et des reins, afin de protéger la moëlle en cas de fracture de la colonne vertébrale. La protection contre le froid est souvent nécessaire. Enfin, lorsque l'ambulance se présente avec un brancard il faut être assez nombreux pour pouvoir déplacer, en bloc, tout le corps du blessé et opérer lentement et avec douceur.

Tous ces gestes sont vitaux, c'est la raison pour laquelle j'invite nos lecteurs à les connaître. Personnellement j'espère pouvoir, dans un avenir proche, faire pratiquer par nos secouristes quelques démonstrations destinées à tous ceux qui s'intéressent à ce problème du sauvetage des blessés ou des asphyxiés.

Dr Jacquet



DU NOUVEAU DANS LES Oeuvres Sociales

Lors de sa dernière réunion le Comité d'Entreprise a apporté d'intéressantes modifications à certains règlements des œuvres sociales, que nous portons à la connaissance de nos lecteurs.

PRET AUX JEUNES MENAGES -

- a) Le prêt est consenti à chacun des conjoints, s'ils travaillent depuis 2 ans sans interruption, au jour du mariage. Le Comité d'Entreprise a approuvé d'inclure à cet article que la durée légale du Service Militaire ne serait pas considérée comme période d'interruption.
- b) Par suite du manque de logements, il a également décidé que pour les jeunes ménages qui feraient leur demande dans le délai de 3 mois, à compter de la date de mariage, le prêt pourra leur être accordé, plus tard, au moment de leur installation.

AIDES DIVERSES -

Le Comité d'Entreprise a décidé d'augmenter les allocations pour les décès et les cas de maladie de plus de 3 mois. Le barème en vigueur sera majoré comme suit :

- a) pour décès, avec le coefficient 4 (allocation quadruplée)
- b) pour maladie de plus de 3 mois, avec le coefficient 2 (allocation doublée).

AIDE AUX MERES -

Nous rappelons que l'Aide aux Mères a pour but d'apporter immédiatement aux familles de tous milieux, en toutes circonstances difficiles, maladie - naissance - fatigue, une aide momentanée.

Plusieurs familles ayant eu besoin d'une Aide Familiale, le Comité d'Entreprise a décidé de participer, dans certains cas, aux dépenses encourues par les familles à cette occasion, sur présentation de la facture adressée par l'Association de l'Aide aux Mères de Famille.

D'autre part, nous rappelons que les Allocations Familiales contribuent, suivant le revenu de la famille, aux frais occasionnés par l'Aide Familiale.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR...

Relèvement du plafond de la Sécurité Sociale

Relèvement du salaire plafond -

Le décret du 24 décembre 1963, a relevé le plafond des rémunérations entrant en compte pour l'assiette des cotisations de sécurité sociale, de 10.440 F par an à 11.400 F, à compter du 1er janvier 1964, ce qui correspond à 950 F par mois.

Pour les salaires mensuels jusqu'à 870 F il n'y a donc pas de changement, l'intégralité de la rémunération étant soumise à cotisation comme en 1963. En ce qui concerne les salaires jusqu'à 950 F il y a une augmentation des charges sociales, la tranche de salaire comprise entre 870 et 950 F étant désormais soumise à cotisation. Les salaires supérieurs à 950 F par mois continuent à échapper à la taxation pour la tranche supérieure à ce montant.

Un arrêté du ministre du travail fixera les règles d'arrondissement des cotisations d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales.

Indépendamment de son influence sur le calcul des cotisations, le relèvement du plafond entraîne un certain nombre de conséquences pratiques dont nous avons regroupé ci-après les principales :

a) Assurance maladie -

Le taux maximum des indemnités journalières 1/60 du plafond mensuel pour l'indemnité normale et 1/45 du plafond pour l'indemnité majorée, servie aux assurés ayant au moins trois enfants à charge, s'établit, à compter du 1er janvier 1964 :

à 15,83 F (au lieu de 14,50)

et 21,11 F (au lieu de 19,33).

Le montant maximum de l'indemnité compensatrice de perte de salaire aux assurés devant se soumettre au contrôle médical, ne pouvant être supérieur au double du taux maximum de l'indemnité, se trouve porté à 31,66 (au lieu de 29) lorsque le déplacement a lieu hors de la commune de résidence.

En ce qui concerne les accidents de travail, le salaire journalier servant de base au calcul de l'indemnité n'entre en compte que pour 1% du plafond annuel, soit actuellement 114 F, l'indemnité journalière maximum s'établit en conséquence à :

114

$\frac{114}{2} = 57$ F pour les 28 premiers jours (au lieu de 52,20)

et

114 x 2

$\frac{114 \times 2}{3} = 76$ F à compter du 29ème jour (au lieu de 69,60).

b) Assurance invalidité -

Le montant de la pension d'invalidité ne peut dépasser 30% pour les invalides du 1er groupe et 50% pour les invalides des 2ème et 3ème groupes, du plafond annuel de calcul des cotisations. Il s'ensuit que le montant maximum annuel de la pension, qui était en 1963 de 3.132 et 5.220 F, selon les groupes, est porté, à compter du 1er janvier 1964 à :

3.420 F pour les invalides du 1er groupe

5.700 F pour les invalides des 2ème et 3ème groupes.

c) Assurance décès -

Le montant maximum du capital décès (3 fois le salaire mensuel plafond) est porté de 2.610 à 2.850 F à compter du 1er janvier 1964.

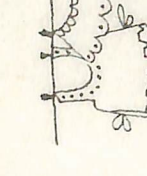
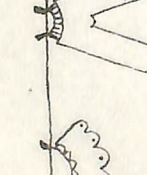
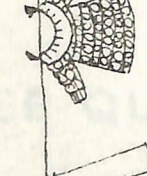
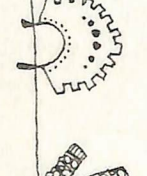
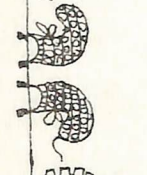
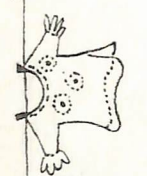
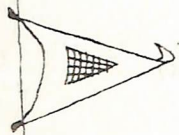
Pour les frais funéraires susceptibles d'être pris en charge par les caisses en cas de décès consécutif à un accident de travail, le montant maximum est 1/24 du plafond annuel, soit 475 F au lieu de 435 pour les accidents survenus après le 31 décembre 1963.

d) Assurance vieillesse -

Le maximum des pensions (40% du plafond) passe de 4.176 F à 4.560 F à compter du 1er janvier 1964.

e) Assurance volontaire -

Le montant des cotisations d'assurance volontaire, calculé sur la base du salaire plafond, se trouve automatiquement relevé à compter du 1er janvier 1964.



Denise BULLESFELD et Bernard CABIDDU — Tissage La Claquette —
 Paulette DANICHER et Bernard CHARPIOT — Filature de la Renardière — 5.10.1963
 Anne-Marie NICOLE et Alain CLAUDE — Bureau Central —
 Nicole KELLER et Alfred EICHERT — Tissage La Claquette — 23.11.1963
 Annette CUNY et Roger CHARPENTIER — Bureau Central —
 Jeanne STOQUERT et Henri HUBRECHT — Filature de la Renardière — 23.11.1963
 — Bureau Central — 30.11.1963
 — Filature de la Renardière — 21.12.1963
 — Bureau Central — 26.12.1963

Sylvie VALENTIN, née le 17.9.1963 — Tissage La Claquette
 fille de VALENTIN Jean
 Nadine SUTRELL, née le 17.9.1963 — Tissage La Claquette
 fille de SUTRELL Marie-Thérèse
 Marc BISCHWILLER, né le 28.9.1963 — Teinturerie
 fils de BISCHWILLER Camille
 Patrick DELLA PINA, né le 13.10.1963 — Teinturerie
 fils de DELLA PINA Lucien
 Véronique SOUDIERE, née le 26.10.1963 — Bureau Central
 fille de SOUDIERE Christiane
 Martine CLAULIN, née le 27.10.1963 — Teinturerie
 fille de CLAULIN Roger
 Eric SINGRELIN, né le 2.11.1963 — Tissage La Claquette
 fils de SINGRELIN Lucien
 Brigitte HEILIGER, née le 3.11.1963 — Expédition
 fille de HEILIGER Huguette
 Didier FERRY, né le 4.11.1963 — Atelier Central
 fils de FERRY Armand
 Doris KANMACHER, née le 9.11.1963 — Tissage La Claquette
 fille de KANMACHER Charles
 Béatrice LEFEVRE, née le 17.11.1963 — Tissage La Claquette
 fille de LEFEVRE Jeannine
 Annick ROLLING, née le 26.11.1963 — Echantillonnage
 fille de ROLLING Madeleine
 Pascal COLLIN, né le 27.11.1963 — Tissage La Claquette
 fils de COLLIN Joséphine
 Sylvie CANTIN, née le 2.12.1963 — Expédition
 fille de CANTIN Joseph et de CANTIN Huguette — Echantillonnage
 Marcel BOUDEBOUDA, né le 5.12.1963 — Teinturerie
 fils de BOUDEBOUDA Marcel
 Fabien MEYER, né le 5.12.1963 — Teinturerie
 fils de MEYER Gilbert et de MEYER Paulette — Tissage La Claquette
 Thierry CALLONDANN, né le 12.12.1963 — Teinturerie
 fils de CALLONDANN Bernard
 Patricia JACQUEMIN, née le 12.12.1963 — Renardière
 fille de JACQUEMIN Françoise
 Alain KNIPILAIRE, né le 28.12.1963 — Tissage de Rothau
 fils de KNIPILAIRE Gilbert et de KNIPILAIRE Andrée — Bureau Central
 Daniel HOLVECK, né le 1.1.1964 — Pliage
 fils de HOLVECK Geneviève
 Jean-Claude SCHARSCH, né le 2.1.1964 — Tissage de Rothau
 fils de SCHARSCH Adolphe
 Nathalie RICHMANN, née le 4.1.1964 — Renardière
 fille de RICHMANN Raymond et de RICHMANN Nicole — Bureau Central

A tous et à toutes nos félicitations et nos vœux.

MARIAGES

NAISSANCES

Un savant grec a tout naturellement donné son nom à un fort étrange appareil à la non moins étrange appellation de « bathyscaphe ». Le bathyscaphe est une sorte de sous-marin permettant l'exploration des profondeurs de la mer : un sous-marin a vrai dire assez spécial puisqu'au contraire de ses frères militaires ne pouvant dépasser les deux ou trois cents mètres de profondeur « Archimède » a été conçu pour « plonger » à 11.000 mètres, distance correspondant à la plus profonde des fosses sous-marines. La réalisation d'un pareil engin a posé d'extraordinaires problèmes techniques : « Archimède » devait descendre jusqu'au fond des abîmes à ce jour inexplorés ; il devait se mouvoir par ses propres moyens au cours de ses plongées ; sa forme devait être étudiée en fonction de vitesses de remorquage prévues, très supérieures à celles des bathyscaphes déjà en service ; il était nécessaire de prévoir une large place destinée au matériel scientifique. Enfin un impératif absolu : construire suffisamment solide pour résister aux énormes pressions des grandes profondeurs sous-marines : la sphère en acier contenant les deux passagers et le matériel de mesure a été conçue pour résister à des pressions de l'ordre de 120-130 tonnes au centimètre carré : 120 ou 130.000 kilos par centimètre carré de surface !

A cuire et à recuire

Son épaisseur, à cette fin, a été fixée à 150 mm et sa construction a nécessité des aciers spéciaux de grande qualité en même temps que beaucoup... de matière grise. Trois solutions pouvaient être envisagées dans la fabrication de cette sphère : le moulage, l'assemblage d'éléments chaudronnés, l'emboutissage. La solution du moulage fut rejetée au départ car elle n'aurait pu donner la garantie de pièces suffisamment saines, et la possibilité de réparer par soudure une telle masse d'acier était exclue. La réalisation par éléments chaudronnés ne fut pas retenue non plus, car elle impliquait l'assemblage par soudure des diverses tranches d'hémisphère (tranches en fuseaux ou en zones), opération aléatoire en épaisseur de 150 mm. Ce fut donc la fabrication par emboutissage qui fut choisie : trois maquettes furent alors construites et soumises à toutes sortes de tortures des plus violentes. Au jour « J », deux lingots de 35 tonnes furent coulés à l'aciérie électrique : refroidis dans les cendres chaudes pendant un mois, ils furent recuits à 660°, puis chauffés à 1.300° en vue du laminage ; le laminage transforma les lingots en tôles : ces dernières furent à nouveau cuites, refroidies et recuites plusieurs fois, puis elles furent embouties en deux demi-sphères s'emboîtant l'une contre l'autre.

« ARCHIMEDE »
 et la Mécanique Française

LES INDUSTRIES MECANIKES
 10.000 ENTREPRISES
 ET 700.000 SALARIES

La fabrication « d'Archimède » n'est qu'un exemple des possibilités de nos industries de la Mécanique. De la machine-outil à l'appareil d'optique, une innombrable gamme de produits finis sort des 10.000 entreprises que regroupe ce secteur professionnel.

Les Industries Mécaniques Françaises font vivre 700.000 salariés (ouvriers et ingénieurs) ; donc, indirectement, avec les familles, près de 3 millions de personnes.

Elles occupent la troisième place dans l'industrie mécanique européenne, viennent au deuxième rang dans le Marché Commun et ont en 10 ans doublé, en volume, leur production.

Elles représentent 10% de l'industrie française tant en effectifs qu'en chiffre d'affaires. (Ce dernier a été de l'ordre de 30.500 millions de francs en 1962.)

Ses exportations représentent 14% des exportations françaises totales et sont dirigées vers le Marché Commun, l'U.R.S.S., l'Espagne, la Suisse, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis. Elles consistent surtout en machines de bureau, machines-outils et outillage, appareils de levage et de manutention, matériel textile, appareils scientifiques de mesure, de contrôle et d'optique, de précision, matériel de mines et de travaux publics.

Le « flotteur », de forme hydrodynamique fut construit autour de la sphère et l'ensemble achevé, on passa à l'aménagement intérieur : deux batteries d'accumulateurs fournissant l'énergie nécessaire aux moteurs et aux projecteurs. Un moteur de 30 CV actionne une hélice à axe horizontal (vitesse 3 nœuds, un peu plus de 5 km-h, en plongée). Un moteur de 5 CV met en mouvement une hélice à axe vertical destinée à fournir une poussée vers le haut ou vers le bas. Un autre moteur de 5 CV fait tourner une hélice destinée à remplacer le gouvernail de direction. Douze projecteurs de 1.000 watts assurent l'éclairage du champ de vision des hublots ; le lest (pour remonter) est constitué par de la grenaille de plomb.

Silence !

on enregistre les bruits de la mer

Ajoutons à cela, l'appareillage scientifique : matériel d'enregistrement continu et automatique de pression, température, vitesse des ultra-sons ; des appareils vont même jusqu'à enregistrer des bruits de la mer, d'autres, la salinité. Un équipement photographique comprenant deux appareils photo et quatre flash électroniques complètent cet ensemble.

« Archimède » a-t-il tenu ses promesses ? Assurément oui : il est allé, pour ses essais en grande profondeur au large des îles Kouriles dans le Pacifique à près de 7.500 kilomètres de son port d'attache. Là, il est descendu trois fois à 9.000 mètres, avançant au cours de ses plongées par ses propres moyens : les enseignements scientifiques qu'il a déjà fournis, tant sur la vie animale que sur les courants sous-marins et même les fonds sédimentaires de l'océan ont été très précieux. Encore doit-on ajouter qu'Archimède n'en est qu'au début de sa carrière... et que celle-ci s'annonce brillante.



Impression

Au début de cette année nouvelle, jetons un regard sur l'année qui vient de s'écouler. 1963 a été pour l'impression une année record avec une production toujours en hausse pour chacune des années précédentes.

Ce ruban de tissus Steinheil représente environ les deux tiers de la circonférence du globe terrestre à l'équateur. Nous ne désespérons pas parvenir à boucler...

Un grand pas a donc été fait surtout au cours de l'année écoulée. Nous pouvons donc regarder l'avenir avec optimisme, à condition que chacun, à son stade de fabrication, prenne son travail au sérieux pour pouvoir garder la confiance d'une clientèle de qualité, fidèle mais à juste titre difficile.

René Scheidecker

Pliage

A part quelques personnes, la fête de Noël a rassemblé le personnel PLIAGE autour d'une table copieusement garnie et, une ambiance de camaraderie a régné jusqu'à une heure assez tardive.

Voici encore une année qui vient de s'écouler, non sans voir de changements dans notre atelier, peinture de la salle,

des machines, augmentation de notre arsenal mécanique, etc... etc., sans oublier l'augmentation de la production qui va de plus en plus croissante.

A la direction, merci de tout le personnel Pliage pour la gratification distribuée à l'occasion de cette fin d'année 1963.

Roger Conédéra

REMERCIEMENTS

La famille CHARLIER nous prie de remercier ici toutes les personnes qui se sont associées à son grand deuil à la suite du décès de Monsieur Paul CHARLIER, particulièrement le personnel du Pliage - Expédition - Echantillonnage.

Expédition

L'hiver est là, Noël est passé et cette fête marque pour nous la fin d'une année de travail. Cette année encore, le personnel de l'Expédition - Echantillonnage a renoué avec la tradition, de fêter ensemble Noël et la fin de l'année sur les lieux de travail, près d'un sapin illuminé.

Autour d'une table bien garnie, bien des difficultés, nées d'une année de travail, sont oubliées.

Soirée agréable dont chacun garde un bon souvenir. Mais après cette fête tout n'était pas terminé pour le personnel de l'Expédition, car malgré ces jours de vacances, une tâche, bien à notre taille d'ailleurs, nous attendait. Il restait à relever métrages et qualités de chaque dessin et couleurs, en un mot, il restait à faire l'inventaire pour clôturer une année bien remplie.

Gérard Charlier

Atelier Central

L'année 1963 est finie. Nous voici en 1964, ce qui ne nous rajeunit pas. Ce qui complique l'affaire, c'est que ce passage à l'an nouveau se passe en hiver, avec tout le cortège de choses désagréables qui sont de règle en cette saison.

L'atelier n'a pas chômé au cours de ce dernier trimestre. Après la grande secousse des vacances, le travail a repris son rythme normal, c'est-à-dire accéléré. Toute l'équipe se démène pour suivre le programme qui est très chargé, il faut bien le dire.

Parmi les travaux innombrables qui ont été effectués, nous ne citerons que les principaux.

Les bacs des laveuses du Blanchiment ont été relevés, ce qui donne à l'ensemble, un aspect nettement plus avantageux. La station de filtrage d'eau en manutention s'est agrandie pour le plus grand bien des machines et de la matière première par voie de conséquence.

Nous parlions, dans notre dernier article, d'une nouvelle chaufferie à La Claquette. Après quelques mises au point nécessaires au départ, elle fonctionne à présent d'une manière satisfaisante. Il a été également nécessaire de revoir et remettre en service les chaudières de l'ancienne filature EMC qui est devenue entrepôt de l'Expédition.

Les bobinoirs de La Claquette se sont vus dotés d'un éclairage fluorescent beaucoup plus moderne que le précédent. Et puisque nous sommes à La Claquette, l'alternateur de la turbine EMC a subi quelques modifications importantes qui font qu'il est maintenant adapté aux conditions de la technique moderne.

Si nous revenons à Rothau, nous passerons en manutention où nous dépensons de toutes façons la plus grande partie de notre potentiel travail. Il règne actuellement, dans ce secteur, une activité fébrile. Un nouveau bâtiment a été construit en un temps record par notre service travaux et les serruriers et menuisiers n'étaient pas en reste pour fabriquer et poser fenêtres, portes et chauffage.

Des déplacements et des montages de machines sont actuellement en cours. Une nouvelle rame va bientôt fonctionner et ses abords ressemblent à une ruche en pleine activité à l'heure où j'écris ces lignes.

Certains locaux se sont vus dotés de nouveaux appareils de climatisation.

Décembre nous a vus à l'oeuvre dans d'autres domaines. La préparation de la fête de Noël demande, elle aussi, une certaine somme de travaux divers, dont certains se passent dans des conditions de température qui ne sont pas toujours idéales. Il est heureux que cette année l'hiver ne soit pas (jusqu'à preuve du contraire) aussi rigoureux que le dernier.

Quoi qu'il en soit, cette fête de Noël de nos établissements, fut, cette fois encore, une réussite. Remercions à cette occasion, la direction pour les primes qui ont fait bien plaisir.

Hubert Holveck



Echantillonnage

Notre vingtième siècle a vu pousser les usines comme des champignons. Dans notre vallée notamment des industries se sont implantées, elles ont bénéficié de l'espace vital et ont été construites dans des conditions idéales et suivant des règles d'architecture moderne.

Il ne saurait en être de même pour Steinheil qui doit se contenter d'un espace limité entre la route nationale et la Bruche. Les superficies restant à construire seront bientôt inexistantes.

Mais si, de l'extérieur, Steinheil peut paraître une affaire ancienne, il en est tout autrement à l'intérieur. En effet, la modernisation du matériel se poursuit à un rythme accéléré et d'autre part, la Direction rajeunit progressive-

ment l'intérieur des locaux par de nouvelles peintures et installations électriques.

L'Echantillonnage a été doté d'un nouveau dispositif électrique, ce qui nous donne la possibilité d'améliorer ainsi notre travail : meilleur rendement, plus de soins.

A l'Echantillonnage le travail augmente considérablement. Les exigences du Service Commercial, à la merci de notre sympathique clientèle, font que nous sommes de plus en plus bousculés. La nouvelle collection de satin Télévision ne sera certainement pas de nature à ralentir notre activité... Elle mérite en effet un succès tout particulier.

« Les Gamines »

LETTRES DE NOS MILITAIRES

Première lettre de **Francis Kiennemann** qui ne semble pas tellement dé-routé par sa nouvelle vie. Nous espérons que dans sa prochaine lettre il nous donnera plus de précisions sur ses occupations.

A tous ses camarades et connaissances, Francis présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour Noël, **Louis Charlier** a été obligé de rester à la caserne, mais la nouvelle année lui a permis de passer quelques jours chez des amis. Encore 6 mois à son poste de Chef magasinier et Louis pourra retrouver ses amis de la Renardière, à qui il souhaite une bonne et heureuse année.

Daniel nous prie de l'excuser pour son silence mais pour lui les derniers mois n'ont pas été de tout repos, surtout les dernières semaines où ses camarades et lui eurent beaucoup à faire avec tout un contingent de réservistes.

Voilà bientôt un an que Daniel nous a quittés et il espère que d'ici 6 mois il retrouvera l'ambiance de la Teinturerie.

André Lédig n'oublie pas ses amis de la chorale et du club, auxquels il a pensé spécialement pendant les fêtes de Noël. Il vient de terminer son 4ème et dernier mois de classes et durant les mois de janvier et février il va suivre un peloton de sous-officier, pour lui ce ne sera pas très agréable à cause du froid.

Pierre Mathis est toujours aussi fidèle et nous recevons régulièrement une lettre de lui tous les mois.

Pour lui le moral est excellent en ce moment. Pierrot aurait bien aimé être parmi nous pour les fêtes de Noël, surtout pour celle des retraités. Mais encore 120 jours avant de retrouver tous ses amis auxquels il présente ses meilleurs vœux pour 1964.

Les camarades de **Fort Jean-Jacques - Marchal Roger, Nicole Raymond - Scherrer Jean - Vercellone Raymond** seraient heureux d'avoir de leurs nouvelles beaucoup plus souvent. Donc à bientôt une grande lettre, avec beaucoup de détails sur leur vie militaire.

BIENVENUE à

BEE Renée	14-10-1963
BOUDEBOUDA Fernhat	14-10-1963
ROSE CHANTAL	17-10-1963
BELL Etienne	17-10-1963
PAQUET Renée	17-10-1963
GAGNIERE Louis	17-10-1963
HALVICK Irène	17-10-1963
CHARLIER Marie	21-10-1963
HAZEMANN Joseph	22-10-1963
ACKERMANN Marcel	25-10-1963
DIANI Marcel	29-10-1963
CHARPIOT Bernard	4-11-1963
CHARPENTIER Roger	4-11-1963
DEMONET Marlyse	4-11-1963
HOLVECK Michel	7-11-1963
HISLER Jean-Paul	7-11-1963
FLUCK Bernard	7-11-1963
HISLER Sarah	12-11-1963
VITU Alain	12-11-1963
GAGNIERE Jeanne	12-11-1963
FERRY André	12-11-1963
FUCHSLOCK Lucien	18-11-1963
STRASBACH Madeleine	21-11-1963
CHARLIER Colette	22-11-1963
ROLLING Lucien	27-11-1963
GEHIN Gabriel	2-12-1963
RITTER Nicole	2-12-1963
HALBITRE Paul	2-12-1963
BAU Morèna	3-12-1963
MESSIAD Rachid Ben Aziz	4-12-1963
RIETH Lucie	9-12-1963
SCHMITT Rosa	9-12-1963
WERLY Jean-Paul	12-12-1963
LANOIX Ginette	12-12-1963
EVARD Pierre	2-01-1964
CHARPENTIER Annette	2-01-1964
LANOIX Claudine	2-01-1964
ACKERMANN Jean	2-01-1964
VIROLLE Pierrette	3-01-1964
ZIRAQUI Mohamed	7-01-1964
STOCKU Clémence	13-01-1964
PAYER Guy	13-01-1964
CASNER Nicole	13-01-1964
HERRY Eliane	13-01-1964
ECKERT Jacqueline	14-01-1964
SIMON Louis	15-01-1964
BENOIT Francis	16-01-1964
LOUX Jeannine	20-01-1964
HOCHSTETTER Lucie	20-01-1964
KRIEGUER Léon	20-01-1964
SOMMER Auguste	20-01-1964
WOLF Pierre	20-01-1964
BERNARD Jean-Claude	20-01-1964
BAU Maria	21-01-1964

LE CLUB

Il a bien terminé l'année . . .

Ainsi qu'il en avait été décidé par son Comité, le Club a organisé une sortie en fin d'année. Mais ce ne fut pas une sortie de neige... mais de glace, et sous un ciel magnifique, alors que les vallées étaient baignées de brouillard.

Quarante jeunes ont participé à cette visite au Schnepfenried et au Grand Ballon d'où ils ont pu, à leur aise, admirer l'étendue de la chaîne des Alpes. avant et pendant le coucher du soleil.

Comme d'habitude, l'ambiance fut excellente. Pour certains, il s'agissait d'une première sortie avec le Club et ils se sont bien promis d'y revenir.

Activités variées : promenades, jeux, disques, réflexion, sport, temps libre : on ne s'ennuie pas au Club !

. . . et a bien commencé la nouvelle

En effet, et comme prévu depuis un an, le Club des Jeunes s'est rendu à Offenbourg où il a été reçu par la Municipalité, les Routiers et les Guides de cette ville.

Un accueil chaleureux leur a été réservé au cours d'une journée bien remplie et durant laquelle le Carnaval a fait suite aux cérémonies officielles de la matinée.

LA CHORALE «à cœur joie» A UN TOURNANT

La chorale, qui a eu son petit succès à la fête de Steinheil, semble vouloir prendre une nouvelle ligne de conduite.

En effet, après plus de deux années d'activité, son Comité a décidé de sacrifier l'effectif à la qualité. Si les rangs sont serrés il est également vrai que l'assiduité aux répétitions n'est pas aussi satisfaisante. Désormais, les choristes devront être des « mordus » et prendre leurs dispositions pour assister régulièrement aux répétitions. Pourquoi y aurait-il une cinquantaine de membres et plus pour se retrouver à 35 ou 40 aux séances ?

Un fait intéressant est à souligner. C'est avec joie que le nombre des choristes adultes est en augmentation. Le « doyen » dépasse la quarantaine, ce qui devrait normalement inciter d'autres personnes à rejoindre la chorale « A Cœur Joie », qui ne manquera pas de se manifester dans l'avenir.

Nous ne pensons pas qu'il soit trop tôt pour parler des vacances. Dans deux mois, oui déjà ! nous devons faire des réservations auprès des COLONIES DE VACANCES.

Le Service Social vient de prendre contact avec Storckensohn où les places seront rares. Aussi nous conseillons vivement aux parents de ne pas tarder à faire inscrire leurs enfants dès que l'appel leur sera adressé.

De même, dans moins de deux mois, on se mettra en chasse dans le Sud, de la France afin de louer un terrain pour le prochain CAMP DE LA BRUCHE. Là encore nous invitons les jeunes à penser dès maintenant aux prochaines vacances. Ce ne sera pas en juin ou en juillet qu'ils devront songer à leur « budget » ou à leur équipement.

Quant aux familles qui envisagent la formule des MAISONS FAMILIALES DE VACANCES, c'est dès maintenant qu'elles doivent prendre une décision. Le Service Social est à leur disposition.

**PENSEZ-Y DÈS
MAINTENANT**

ROTHAU

Carrefour International de la Jeunesse

Pour la seconde fois, le Club des Jeunes de Rothau a été l'hôte d'Offenbourg où il a été reçu par les Guides et les Routiers de Monsieur Hans Botho Voegele, que nous commençons à bien connaître.

Prochainement, paraît-il, notre localité accueillerait pendant un week-end les jeunes allemands.

Mais revenons à la rencontre d'Offenbourg, que s'y est-il passé ?

AVEC LES AUTORITES

A l'heure prévue Monsieur le Conseiller Ruck et Monsieur Hurrulé, attaché culturel, accompagnés des Routiers et Guides reçoivent la délégation française. Monsieur Ruck, qui avait déjà reçu le Club en février 1963, rappelle la nécessité de ces échanges et se réjouit des nouveaux liens qui existent entre Offenbourg et Rothau. Monsieur Hurrulé, après avoir adressé ses souhaits de bienvenue fait un exposé technique sur la fête du Carnaval en donnant quelques explications sur la signification de certains travestis qui devaient être au nombre de 5 000 dans le cortège de l'après-midi.

Le chef, Botho Voegele, pour sa part, devait dire « lorsque des amis viennent ils arrivent toujours trop tard et ils partent toujours trop tôt ». Il a rappelé brièvement le passé et affirmé que les relations ne devaient pas en rester là et que nous avions un travail profond à réaliser ensemble.

Répondant à ces allocutions, Monsieur Muller, après avoir témoigné la gratitude de ses amis à la Municipalité d'Offenbourg, tient à dire aux représentants de la grande cité du Bade, combien les Routiers et les Guides étaient les meilleurs ambassadeurs d'Offenbourg dans notre vallée alsacienne. Il a également rappelé le souvenir de Baden-Powel, fondateur du scoutisme, qui est à l'origine des échanges internationaux.

Après les cultes, les jeunes allemands et français se dirigent au cimetière militaire. Devant le monument le Président du Club des Jeunes invite ses camarades à se recueillir et à prier pour tous ceux qui sont morts par la guerre et pour que ces tombes soient « les dernières de la dernière guerre ». Puis Edith Pinkélé et Jean-Luc Koeniguer, du Comité du Club, déposent une gerbe au pied du monument alors que les routiers chantent « Ich hat einen kameraden ».

Et les jeunes prennent la route d'Ortenberg.



LE REPAS

C'est dans un foyer appartenant à la ville d'Offenbourg, situé dans le vignoble d'Ortenberg, que les guides, habillées de blanc et coiffées de la toque de cuisinier, ont de nouveau accueilli le Club des Jeunes.

Le local avait été décoré pour la circonstance dans un style carnavalesque. Un gros travail avait été demandé aux guides ! Faire la cuisine pour un si grand nombre n'est pas très commode. Au cours du repas, Monsieur Vollner, bourgmestre de la localité, avait tenu à saluer les français et au cours de son allocution, retracer l'histoire et l'activité économique d'Ortenberg. Monsieur Muller a remercié le bourgmestre et lui a souhaité notamment de continuer à diriger pendant de nombreuses années encore la commune avec le même dynamisme.

LE CARNAVAL

L'après-midi est consacré aux festivités du Carnaval. L'encombrement est intense, il faut se frayer un chemin. On monte sur les monuments, les galeries de magasins ou dans les arbres, il fait froid mais l'ambiance est d'une chaleur surprenante, qu'il nous paraît impossible de décrire.

Les sociétés de musique, les clubs carnavalesques se succéderont ainsi pendant près de 3 heures. Une crainte toutefois ! Les sorcières d'Offenbourg ont un « fourgon ». Au passage elles embarqueront de force des filles pour les mettre en cage pendant la durée du cortège. Les demoiselles du Club s'accrocheront solidement aux bras des garçons pour éviter la « prison » de quelques heures. Partout dans la foule, on reprend des slogans, des chants avec un ensemble parfait. Sur des airs connus des milliers de spectateurs se balancent de gauche à droite. C'est une ambiance surprenante pour les jeunes de la vallée.

RETOUR A ORTENBERG

Le rendez-vous était fixé au car à 17 heures. Toutes et tous, après la fête, ont suivi la consigne d'autant mieux qu'aucune incarcération n'avait été à déplorer.

De retour au foyer, bien chauffé, tout le monde chante, entrant dans une farandole, on danse, on y mange une assiette anglaise, accompagnée d'un bon petit vin du pays. Il n'y a plus à parler de « dégel ». On essaie de s'expliquer, des adresses sont enregistrées.

C'est le moment du départ, Monsieur Muller remercie, au nom du Club, l'accueil qui a été réservé à ses camarades par les routiers et les guides et en particulier, fait applaudir le nom de Eberhard Matern, organisateur de cette rencontre. Il insiste sur le fait qu'il est toujours facile de se retrouver par un carnaval, de danser, de manger ensemble. Il précise que les uns et les autres ont une mission plus importante : celle de réaliser de véritables échanges. Pour mieux se connaître, il invite les routiers et les guides à passer un prochain week-end à Rothau.

Monsieur Hans Botho Voegele confirme toute la joie de ses amis, et souligne particulièrement qu'à travers ses relations avec le Président du Club des Jeunes, il avait eu le grand bonheur de connaître et d'apprécier Pierre Hutt, interprète de nos rencontres internationales, le sympathique et dévoué Président de la Chorale « A Cœur Joie » de Rothau.

Après avoir souhaité des échanges personnels et fréquents entre les jeunes des organisations réunies, et dans l'attente de la rencontre de Rothau, on entonne « L'Àu revoir » non sans regretter de se quitter si tôt. . .

L'initiative du Club des Jeunes de Rothau, osée et courageuse, portera ses fruits. Grâce à lui peut-être les échanges scolaires vont se développer au profit de ceux qui pourront ainsi se perfectionner. Mais aussi et surtout il œuvrera pour une meilleure compréhension et participera ainsi à faire pénétrer dans les cœurs le message de Paix qui nous a été rappelé à l'occasion de Noël.

Conseils aux...



... automobilistes

Le développement des sports d'hiver, les progrès accomplis dans la construction des véhicules automobiles, les efforts réalisés par les Ponts-et-Chaussées pour rendre praticable un grand nombre de routes de montagne provoquent un accroissement régulier de la circulation routière.

La Prévention Routière a dressé une liste des précautions à prendre pour la route d'hiver.

I - LE VEHICULE -

Pneumatiques. - Les pneus doivent être en très bon état.

— Si vos pneus sont usagés changez-les.

— Vérifiez l'équilibre des pressions ; c'est très important lors d'un coup de frein sur une chaussée glissante.

Freins. - Les freins doivent être bien réglés afin d'éviter tout déport.

Eclairage. - L'ensemble des appareils d'éclairage et de signalisation doivent fonctionner impeccablement. Nous attirons votre attention sur le réglage des projecteurs, très important **en cas de brouillard.**

Essuie-glaces. -

— Changez les balais s'ils ne nettoient pas parfaitement le pare-brise.

Pédales. -

— Changez les couvre-pédales (il s'agit d'une toute petite dépense) si le caoutchouc est usé donc glissant.

II - LE CONDUCTEUR -

Le chauffage des véhicules modernes permet de conduire à l'aise.

— Eviter donc les pardessus lourds, les canadiennes, les chaussures à semelles épaisses et si vous portez des gants qu'ils soient souples légers.

— Tenez compte de votre fatigue (après un long trajet par exemple).

— Buvez peu si vous devez utiliser votre voiture.

III - LA ROUTE.

Le plus important : **l'adhérence.**

— S'il pleut, réduisez légèrement votre vitesse.

— S'il commence à pleuvoir, s'il brouillasse, réduisez sérieusement votre vitesse, c'est en effet à ce moment que la route est la plus glissante.

— Si la chaussée a été sablée ou si elle est boueuse, redoublez d'attention.

— Enfin, le verglas.

Si le verglas est généralisé :

— Dégonflez légèrement vos pneus (100 à 200 grs de moins par roue).

— Essayez de conduire les roues droites très près du bas côté et le plus possible en souplesse, pas de coup d'accélérateur, pas de coup de freins, pas de coup de volant.

— Changez de vitesse le moins souvent possible.

De toute façon, tous les usagers rouleront lentement et le danger n'est pas très grand.

Si le verglas n'est pas généralisé, au contraire, attention, **danger grave !** En un mois plusieurs accidents mortels ont été provoqués par **des plaques de verglas.**

Où se trouvent habituellement les plaques de verglas ?

Dans les virages exposés au Nord, sur les ponts, près d'une rivière ou d'un canal, sur les routes de forêt.

Comment déceler à l'avance une plaque de verglas ?

— Si le revêtement de la route est clair, la plaque de verglas sera légèrement plus sombre.

— Paradoxalement, si le revêtement de la route est sombre la plaque de verglas sera brillante.

Si malgré tout vous vous laissez surprendre et que vous amorcez un dérapage :

— Essayez de vous rattraper en braquant votre volant dans **le sens du dérapage**, c'est-à-dire à l'inverse de ce que votre réflexe vous incite à faire.

— Essayez de ne pas freiner.

— Essayez de limiter les dégâts. On peut souvent choisir son point de « chute » la berme d'abord, à la rigueur une haie, un fossé peu profond, un talus léger, mais tentez à tout prix d'éviter l'arbre ou le poteau de béton ; encore plus, le véhicule survenant en sens inverse.

VOUS CONNAISSEZ MAINTENANT VOS DEUX PRINCIPAUX ENNEMIS : L'ALCOOL, LE VERGLAS.

NOS BESOINS EN ENERGIE ? . . .

Si vous aviez dans votre cave, des cuves, soutes et récipients divers destinés à recevoir votre quote part de l'énergie consommée en France, vous vous apercevriez que depuis 15 ans, des habitudes nouvelles ont bouleversé la structure de votre stockage. Aujourd'hui votre caisse à charbon s'avèrerait trop grande; par contre votre cuve à Mazout risquerait d'être trop petite. Que s'est-il donc passé ?

La répartition des sources énergétiques a profondément évolué au cours des dernières années: en France, le charbon fournissait, en 1950, 75% des besoins énergétiques. A la même date, le pétrole en fournissait 18% et le gaz naturel moins de 0,5%. A l'heure actuelle ces proportions sont de 50%, de 30% et de 35%. Autrement dit, en tant que Français moyen et consommateur d'énergie (pour vous éclairer, pour vous chauffer, dans le cadre de vos achats de produits finis dont la fabrication a bien entendu, nécessité de l'énergie vous consommez de plus en plus de pétrole et de gaz naturel. C'est là une évolution qui n'est pas particulière à la France, mais bien à l'ensemble des pays évolués.

LE CHARBON, PAS MORT. . .

Il ne faudrait pas en conclure que le charbon est mort à tout jamais: il est certes très concurrencé par de nouvelles formes d'énergie; mais il demeure une richesse nationale. Nous en produisons environ 52 millions de tonnes chaque année; les livraisons se répartissent entre les foyers domestiques (17,9 millions de tonnes), l'industrie (13,7 millions de tonnes) et les centrales E.D.F. (6,5 millions de tonnes).

Le pétrole, lui, a le vent en poupe. Les experts prévoient qu'à la fin du IV^e Plan, en 1965, il représentera 40% de la consommation énergétique de la France; à cette époque, très proche d'ailleurs, la capacité de nos raffineries sera portée à 54 millions de tonnes contre 42 aujourd'hui. La production métropolitaine a atteint en 1962, 2.400.000 tonnes (gisements des Landes et du Bassin Parisien). Evidemment c'est le Sahara qui procure la plus grande partie du « brut » produit dans la zone franc: 20,4 millions de tonnes en 1962.

DES KILOWATTS THERMIQUES

A GOGO

L'Electricité est à la fois productrice d'énergie (sous forme de kilowatts) et consommatrice (ses centrales absorbent d'énormes quantités de charbon, de pétrole, voire de gaz naturel). Elle répond,

depuis la Libération, à une loi que l'on a appelé la « loi du doublement »: en effet la consommation d'électricité en France double tous les dix ans; ce qui nous oblige donc à investir suffisamment pour qu'effectivement tous les dix ans, la production puisse être multipliée par deux. Notre production globale a atteint en 1962, 83,1 milliards de kWh: elle est assurée en grande partie par E.D.F. et pour une part moindre, par les charbonnages de France, la S.N.C.F. et la Compagnie Nationale du Rhône. L'effort actuel d'E.D.F. porte sur les centrales thermiques dont la puissance unitaire atteint des chiffres extraordinaires.

Le gaz naturel, en France, provient des petits gisements de Saint-Marcel, de Charlas et surtout du gisement de Lacq. Près de 4 milliards de mètres cubes ont ainsi été vendus en France l'année dernière; 4 milliards en provenance du Sud-Ouest et que 4.000 kilomètres de conduites véhiculent à travers le pays.

DES BESOINS ILLIMITES

Et l'atome? Pour le moment il reste du domaine du laboratoire; pourtant E.D.F. vient de terminer près de Chinon une première « vraie » centrale nucléaire « E.D.F. 1 » que suivront bientôt « E.D.F. 2 » et « E.D.F. 3 ». Le haut prix de revient de l'énergie atomique en ralentit l'utilisation; dans quelques années toutefois il n'est pas interdit de penser qu'elle concurrencera directement les sources d'énergies traditionnelles. On aura, de toute façon bien besoin de l'atome. En effet, notre consommation d'énergie augmente considérablement: 90 millions de tonnes « d'équivalent charbon » en 1950, 130 en 1960, 140 en 1961 et probablement 170 en 1965. A ce rythme, chaque Français consommerait dans deux siècles, la production d'électricité annuelle présente de toute la France!

Ils sont illimités

Mais la répartition des sources énergétiques s'est profondément modifiée.

Petite table de reconversion

1 t de lignite = 0,6 t de houille
1 t prod. pétr. = 1,5 t de houille
1000 m3 gaz nat. = 1,33 t de houille

1000 KwH = 0,6 t de houille

Les quantités d'énergie en « tonne équivalent charbon » (T.E.C.) correspondent à des additions qui ne « s'additionnent pas » (kilowatt-heure, tonne de pétrole, mètre cube de gaz, tonne de houille, etc...). Pour faciliter toutefois les calculs, les économistes se servent de la table de reconversion ci-dessus; grâce à cette dernière, toutes les sources énergétiques sont convertis en T.E.C. Un bilan, des comparaisons entre pays, entre besoins et ressources deviennent ainsi possibles.

Sports dernière

La saison de foot-ball 1963-1964 en est à la mi-temps, c'est-à-dire à la fin des matches-aller. Dans le groupe sud de la division I, SCHIRMECK, longtemps vaincu, est actuellement classé 4ème, et ROTHAU 8ème. Les matches-retour nous promettent de belles rencontres de la part de SCHIRMECK, qui voudra garder le contact avec le groupe de tête, et de ROTHAU, pour s'éloigner de la zone dangereuse.

Classement de la division I - Groupe Sud -

Ste-Croix-aux-Mines — S E C		6-2				
1) Koenigshoffen	11	9	0	2	37-12	18
2) Mundolsheim	10	8	0	2	37-11	16
3) FCO Neudorf	10	6	3	1	25-12	15
4) Schirmeck	11	4	6	1	22-14	14
5) Dorlisheim	11	5	2	4	33-17	12
6) La Wantzenau	11	5	1	5	31-20	11
7) Ste-Cr.-a.-M.	11	3	3	5	17-34	9
8) Rothau	11	3	2	6	16-22	8
Red Star	11	2	4	5	20-29	8
Eckbolsheim	11	3	2	6	14-28	8
11) Molsheim	11	3	1	7	18-35	7
12) S E C	11	1	2	8	11-47	4

Les basketteurs des S.R. Rothau qui avaient terminé les matches-aller sans une défaite, détenaient la première place en compagnie de l'Espérance. Une malheureuse défaite à HOLTZHEIM semble leur avoir barré définitivement la route vers la première place.

Classement de la Promotion d'Excellence - Poule B -

A S S III — Espérance		41 : 47			
Gresswiller — Scharrachbergheim		(fft Scharr.)			
1) Espérance	11	10	1	0	32
2) Rothau	10	8	1	1	27
3) A S S III (1 pen.)	12	6	0	6	24
4) A S Electricité II	10	6	0	4	22
5) Holtzheim	11	5	0	6	21
6) Oberschaefolsheim	10	5	0	5	20
7) Gresswiller	11	4	0	7	19
8) Griesheim	10	4	0	6	18
9) Lingolsheim	10	3	0	7	16
10) Scharrachb. (2 fft)	11	1	0	10	11
11) A C Barr II (forfait général)					

CONNAISSEZ-VOUS CETTE CHANSON ? . . .

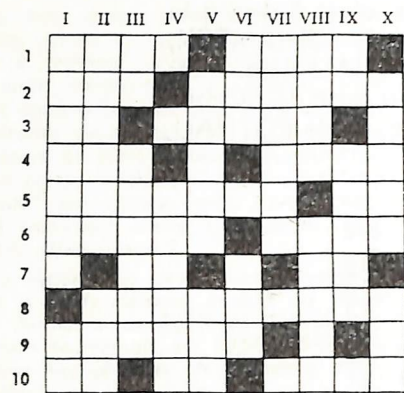
COUCHE DANS LE FOIN
AVEC LE SOLEIL POUR TEMOIN
UN P'TIT OISEAU QUI CHANTE AU LOIN
ON S'FAIT DES AVEUX
ON A DES BRINDILLES PLEIN LES CHEVEUX
ON SE PRELASSE ON SE TREMOUSSE.
AH ! QUE LA VIE EST DOUCE, DOUCE.

Peut-être la préférez-vous ainsi :

STREKES DON LI Z'INDES
EVON LO SLO SI LE POUILLOTTE
UN' BEQUE POULE QUI DECAQUELLE TOLE
ON S'DEBOGUENNE DI FIANES
ON A DES KIERS DON LI CHASSOTTES
ON SE DEBROILLE, ON S'DESCHMOUTZELLE
AH ! QU'SON BON ET SO DINLE.

Pierre Mercier

CROISEZ LES MOTS



Horizontalement. — 1. Dans le nom de deux pâtisseries où entrent des raisins secs. Evoque un poisson, un vin léger, un fromage, et la cuisinière. — 2. On le sort tout doré de la coquille. Au sirop, vous les mangerez en toute saison. — 3. Bout de gâteau. Sa chair est sucrée et s'accorde bien du porto ou du marasquin. — 4. Epithète pour une bonne chère. Se prépare à devenir glacier. — 5. On y apprécie le rahat-loukoum et les roses. Deux éléments de confiture. — 6. Glace faite avec du sucre et des jus de fruits. Eclair. — 7. Un peu de cari. Se présentent au début d'un lunch. — 8. Sauce relevée pour accompagner une viande froide. — 9. Pigeons. — 10. Le cordon bleu en est un. Bouts

de sucre. Des truffes lui auraient coûté bien moins cher. **Verticalement.** — 1. Amande rissolée dans le sucre. Répété, c'est une savoureuse pâtisserie. — II. Une vraiment bonne poire. On en fait de savoureuses croquettes. — III. Fond d'artichaud. L'anis et la muscade. — IV. Les champignons, par exemple. — V. Nelly Melba la dégustait à sa manière. Pour finir une compote. — VI. Pour offrir le cidre. Des écrevisses s'y tiennent au frais. — VII. Diplomate. — VIII. La pêche peut vous y procurer quelque plaisir. Pour un festin, on met les petits dans les grands. — IX. Morceaux de sucre. Les mousses avaient l'estime de son frère Yves. X. Religieuse. Elle monte à la bouche du gourmand.

SOLUTION

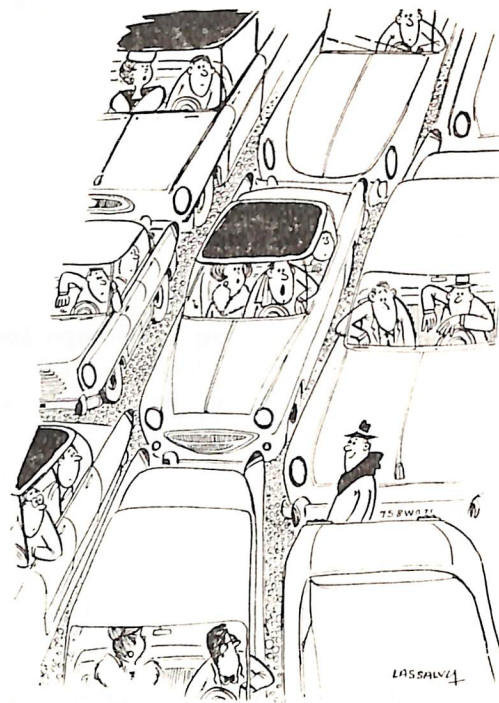
Horizontalement. — 1. Praline. BA. — II. Louise. Ris. — III. UT. Epices. — IV. Aga-mes. — V. Pêche. OTE. — VI. Bol. Rus. — VII. Lionne. Nève. — VIII. Erne. Plats. — IX. UE. Vieux (P. Lot). — X. Soeur. Eau.

Verticalement. — 1. Plum. Bieu. — 2. Rôt. Potres. — 3. Au. Melon. — 4. Lie. III. — 5. Ispahan. IU. — 6. Neige. Epor. — 7. CA. — 8. Rémoulade. — 9. Bisets. — 10. As. SE. Esou.

Une Ecossoise s'effole :
— Mon fils vient d'avalé une pièce de monnaie.
— Il est en danger? demande sa voisine compatissante.
— Non, Dieu merci, répond la mère, mon mari n'est pas à la maison.

Un Ecossois vient de mourir et ses quatre fils sont réunis autour de son lit.
— Je crois qu'avec l'argent qu'il nous laisse dit le premier, nous pouvons lui offrir un enterrement de première classe.
— Trop cher, dit le deuxième. La deuxième classe me paraît largement suffisante.
— Pourquoi pas la troisième classe? propose le troisième.
— Dans le fond, ajoute le quatrième, je propose qu'on l'enterre comme indigent.
Qu'est-ce que ça peut lui faire, maintenant?
Alors le mort se redresse sur sa couche et dit :
— Mes enfants, je crois que je ferai aussi bien d'aller au cimetière à pied.

Le cinéaste qui inventa de tourner les films au ralenti, en eut l'idée en voyant un Ecossois sortir son portefeuille pour régler l'addition dans un restaurant!



LES JOIES DE LA RENTRÉE

En Ecosse, on enterre les personnalités jusqu'à la ceinture.
Le haut sert de statue!

— Tiens, un piéton...

Des touristes visitent Edimbourg et admirent les curiosités de la ville. On arrive à un labyrinthe formé d'une multitude de boyaux qui se croisent et s'entrecroisent.

— Comment ce labyrinthe a-t-il bien pu se former? demande un vieux monsieur.

— Voilà, répond le guide, pour moi, ce doit être un touriste qui, dans les temps reculés, a laissé tomber par mégarde une pièce de monnaie dans un terrier de lapin...

— Et alors?

— Alors, un Ecossois a dû apprendre la chose.

— Je voudrais dire deux mots à votre percepteur...

